

## LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES AU SÉNÉGAL : D'UNE NÉCESSITÉ AU MANQUE DE CONCRÉTISATION

## THE PROMOTION OF NATIONAL LANGUAGES IN SENEGAL : FROM A NECESSITY TO THE LACK OF CONCRETIZATION

**Harouna DIOR**

Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

[diorharouna47@gmail.com](mailto:diorharouna47@gmail.com)

**Résumé :** La question de la promotion des langues nationales du Sénégal ne date pas d'aujourd'hui. En effet, bien avant l'indépendance du Sénégal, quelques voix s'étaient levées pour montrer l'importance des langues africaines pour le développement des peuples qui les parlent. Elles avaient jugé importants les avantages que les langues premières mettent à la disposition de l'enfant lors de sa scolarisation. Après l'indépendance du Sénégal, l'idée de promouvoir ces langues nationales continue à intéresser la politique linguistique ainsi que ceux qui travaillent sur la question. Cependant, il faut reconnaître que depuis son accession à la souveraineté nationale, le Sénégal, pour plusieurs raisons, a maintenu le français comme langue officielle. Aussi faut-il noter, malgré ce statut honorable, face aux langues nationales, il n'est que très peu utilisé. Le choix des langues locales dans les débats quotidiens, l'enseignement par le français à des apprenants non-natifs français, entre autres raisons, poussent l'État du Sénégal à encourager leur utilisation, en favorisant leur insertion dans le système éducatif. Mais cette volonté ne s'est pas réellement concrétisée malgré plusieurs tentatives.

**Mots-clés :** promotion, langues nationales, officiel, Sénégal, Français

**Abstract :** The question of the promotion of the national languages of Senegal is not new. Indeed, well before the independence of Senegal, some voices had been raised to show the importance of African languages for the development of the peoples who speak them. They had considered important and not insignificant the advantages that the first languages make available to the child during his schooling. Also after the independence of Senegal, the idea of promoting these national languages continues to interest language policy as well as those working on the issue. However, it must be recognized that since its accession to national sovereignty, Senegal, for several reasons, has maintained French as an official language. It should also be noted that despite this honorable status, in the face of national languages, it is only very little used. This monopolization of local languages in daily debates, the teaching by French to learners who do not have it as their mother tongue, among other reasons, push the State of Senegal to encourage their use, by promoting their integration into the educational system. But this desire has not really materialized despite several attempts.

**Key words:** promotion, national languages, official, Senegal, French

### Introduction

Le Sénégal, dans sa politique linguistique, a choisi le français comme langue officielle c'est-à-dire, la langue de l'administration et des textes officiels, la langue des enseignements/apprentissages. Cependant, le statut de langue officielle décerné au français ne lui confère pas celui de la langue la plus utilisée dans les échanges quotidiens ou dans l'espace audiovisuel sénégalais. Dans la pratique, le français est moins utilisé que les langues nationales, surtout le wolof qui est la langue véhiculaire

du pays. Cette situation de langue officielle peu empruntée face à des langues nationales de masse, véhicules d'un quotidien culturel sénégalais mais reléguées au second plan, ne cesse d'inquiéter plus d'un. C'est pour cette raison que naquit l'idée de promouvoir les langues locales sénégalaises afin qu'elles soient plus outillées, plus utilisées et plus attrayantes surtout par les apprenants. Cette contribution s'inscrit dans cette grande problématique de la promotion des langues nationales sénégalaises. Cette thématique a intéressé plusieurs nationalistes et linguistes depuis Cheikh Anta Diop(1954) jusqu'au décret de 1971 portant transcription de six langues nationales en passant par d'autres études comme celles de Moussa Daff(1998), Mamadou Cissé (2005), Abdou Aziz Faty(2014), Sileymane Diallo(2019) et Harouna Dior(2020). Mais les angles sous lesquels ces différentes études abordent la question sont différents. Les unes reviennent sur l'importance des langues nationales pour tout développement, prônant alors la nécessité de les promouvoir ; les autres évoquent les raisons de ce manque d'effectivité malgré plusieurs phases d'essai, ou proposent des pistes pour y arriver. Cette étude qui s'inscrit dans ce cadre revient sur la nécessité et la volonté de l'État sénégalais à valoriser ces langues nationales. Mais aussi elle met l'accent sur les raisons qui empêcheraient la concrétisation de ces dernières. À ce propos, nous nous demandons quels arguments sous-tendent cette nécessité de promouvoir ces langues nationales. Mais aussi, il serait opportun de se demander les facteurs qui bloquent la matérialisation de cette volonté. Pour mieux résoudre cette problématique, proposons quelques hypothèses :

- La promotion des langues nationales sénégalaises est une volonté étatique ;
- Malgré les efforts consentis, les démarches entreprises dans le sens de la promotion des langues nationales sénégalaises n'ont pas connu un franc succès ;
- Cet « échec » est dû à plusieurs paramètres.

Pour mener à bien cette étude, par le biais d'une approche documentaire sur la question, nous reviendrons d'abord sur quelques arguments qui militent pour la nécessité de promouvoir les langues nationales sénégalaises de la période d'avant les indépendances à celle d'après ; ensuite nous soulignerons les difficultés majeures empêchant l'effectivité de ce projet après avoir rappelé les différentes démarches et stratégies mises en œuvre jusqu'ici.

## **1. La promotion des langues nationales sénégalaises : une nécessité**

L'importance des langues nationales et leur promotion sont une problématique très débattue surtout après l'indépendance du Sénégal. Bien avant, le rôle qu'elles devaient jouer était souvent bien défendu par certains nationalistes.

### **1.1. Une idée soulevée avant l'indépendance du Sénégal**

Cette nécessité de développer les langues nationales est défendue par Cheikh Anta Diop (2009, 4<sup>è</sup>éd. p.405) en montrant « que l'enseignement qui se réalise en langue maternelle s'assimile plus vite ». De ce point de vue, l'apprenant gagnerait beaucoup en temps, plus que si l'enseignement s'était effectué par le biais d'une langue étrangère. Le système de la langue étrangère peut être différent de celui de la langue première. Ainsi, avec cette dissemblance, les apprenants peuvent se sentir mal à l'aise

et vivre l'incapacité de passer d'une langue à l'autre. D'ailleurs, il a souligné que du mot « étrangère » pourrait émaner de cette sorte de « peur » pouvant empêcher d'accéder aux réalités des choses évoquées. Autrement dit, pour ceux qui n'ont pas le français comme langue maternelle, penser en langue nationale et s'exprimer dans une langue étrangère est une situation qui peut exposer leurs esprits à des difficultés d'incompréhension des réalités en question.

D'ailleurs, se servant d'une situation antérieure, Moussa Fall (2003, p.151) a pu montrer que Jean Dard, premier instituteur de l'école française au Sénégal en 1817, s'était confronté à un choix de langue par laquelle faire passer ses enseignements. Quelle option choisir entre « mettre l'accent sur l'enseignement des notions de base en français » ou « passer par les langues nationales pour ensuite procéder à la traduction » ? Et M. Dard, ne comprenant peut-être pas que derrière cette idée « philanthropique » de l'Occident se cachait une volonté d'assimilation culturelle par la langue française, choisit la seconde option qui était de passer par la lecture en wolof avant la traduction en français. Sa méthode fut fructueuse car les élèves comprenaient plus vite comme il l'a précisé après son licenciement par l'autorité, loin d'être satisfaite par cette option de M. Dard qui ne sied pas à ses objectifs. De ce point de vue, nous découvrons clairement que la mission du colonisateur était donc de former des auxiliaires et non des citoyens trop ancrés dans leurs langues et cultures. De ce point de vue, Jean Dard (1826, avant-propos, p. xxiv) comprenant qu'une langue est un véhicule fiable des valeurs d'un peuple, rappelle : « (...) quoique l'on en dise, il faut que les Noirs soient instruits dans leur langue maternelle ; sans cela point d'établissements durables, point de civilisation ». Jean Dard (non-natif wolof) qui a réussi à apprendre le wolof et à écrire la *grammaire wolofe* (1826, 213 p) est un véritable prétexte pouvant motiver les Africains à s'intéresser aux rôles majeurs que pourraient jouer leurs langues maternelles. Il avait publié précédemment *Dictionnaire français-wolof et français-bambara*, suivi du *dictionnaire wolof-français* (1825, 300p). Dans la même rubrique, Carole Reynaud-Paligot (2020, pp 12-15) a évoqué les objectifs de l'école coloniale dont les besoins ne dépassaient pas la formation d'une main-d'œuvre et d'une petite élite à s'occuper des travaux subalternes. L'école et la langue française ont joué un rôle déterminant dans cette politique coloniale dont « les objectifs économiques et la mission civilisatrice sont indissociables ». Par la même occasion, il faudra donc accepter que cette école coloniale « fera aimer la France et sa langue » au détriment des langues et cultures sénégalaises. Autrement dit, il fallait certes former les Noirs mais avec des calculs pour éviter que ceux qui ont subi cette formation ne soient au même niveau qu'eux pour qu'ils ne puissent, un jour, véritablement se révolter. Avec cet enseignement d'un programme français par le biais de la langue du colonisateur, il est clair que le jeune africain n'y trouvera pas son compte d'autant plus que le but de ceux qui l'instruisent est non de former « des citoyens éclairés » mais plutôt de simples auxiliaires. Nous nous rendons compte que ce paravent humanitaire tant chanté par les occidentaux dissimule la volonté de dominer dans tous les plans. Et pour réussir ce pari, la langue a été d'un apport considérable. L'entreprise savait cette force de la langue. C'est pourquoi la méthode de Jean Dard était considérée par l'autorité coloniale comme une machine aux antipodes de sa mission.

L'école coloniale et la langue française comme outil d'enseignement ont été d'un grand apport dans cette politique d'assimilation. D'ailleurs, dans ce cadre Valérie Spaëth (2001, p.82), souligne : « Les deux grands besoins d'assimilation et de démantèlement progressif des grands commandements indigènes voulus par l'Afrique occidentale française(AOF) reposent sur la force de l'école. »Et pour illustrer cette idée, elle s'est servie de la citation de G. Hardy (1917), le premier inspecteur de l'enseignement de l'AOF, non moins l'un des défenseurs de cette pédagogie considérant que l'école devait être la locomotive. M.l'inspecteur le dit en ces termes :

Pour transformer les peuples primitifs de nos colonies, pour les rendre le plus possible dévoués à notre cause et utiles à nos entreprises, nous n'avons à notre disposition qu'un nombre très limité de moyens et le moyen le plus sûr c'est de prendre l'indigène dès l'enfance, d'obtenir de lui qu'il nous fréquente assidûment et qu'il subisse nos habitudes intellectuelles et morales pendant plusieurs années de suite ; en un mot, de lui ouvrir des écoles où son esprit se forme à nos intentions.

Hardy. G (1917, pp6-7)

Il est clair que le rôle assigné à l'école de l'AOF donc à la langue française est de formater l'esprit du jeune africain qui ne s'intéresse qu'aux réalités relatives à la civilisation du colonisateur. C'est alors une stratégie qui ne réserve aucune chance aux langues des africains qui sont totalement ignorées comme le sont les réalités qu'elles étaient censées véhiculer. Il est donc évident que les préoccupations de l'école coloniale n'ont point été de former les Africains en leur inculquant des valeurs africaines. Au contraire, elles les obligeaient à s'en éloigner le plus possible en interdisant l'usage des langues africaines. Néanmoins, cette politique s'accommode aux intentions des colonisateurs dans lesquelles les noirs ne trouvaient pas leur compte.

Voilà quelques points de vue qui montrent la puissance de l'école coloniale par le biais de la langue française. Connaissant la valeur et la capacité d'une langue à véhiculer les bases d'une culture, beaucoup de penseurs comme Cheikh Anta Diop avaient soulevé cette question de valorisation des langues nationales. La promotion des langues nationales est devenue alors une question très débattue même après les indépendances.

### *1.2. Une idée très débattue après l'indépendance du Sénégal*

Après l'indépendance du Sénégal en 1960, l'idée de promouvoir les langues nationales sénégalaises qui étaient totalement rayées de la scolarité coloniale nourrit les débats des politiques linguistiques. Malgré cette volonté de mettre le français au sommet de la pyramide linguistique du Sénégal, c'est-à-dire, d'en faire la langue de l'Administration et des textes officiels, nous notons que ce statut ne lui confère point celui de la langue la plus prisée des sénégalais. C'est rappeler que dans les conversations quotidiennes, les langues nationales occupent presque tout l'espace. D'ailleurs, diverses études ont montré que les langues nationales concurrencent permanemment le français et sont souvent utilisées dans des sphères jadis réservées à la langue de l'ancien colonisateur. Ce manque d'engouement quant à l'emploi du français par les citoyens et les élèves sénégalais après les indépendances est une réalité évoquée par de nombreux chercheurs. Parmi les premiers travaux sur l'utilisation du français par les élèves sénégalais, nous pouvons citer celui d'André Thiriet (1962) qui,

par le biais d'un questionnaire destiné aux élèves du primaire dans Dakar-ville et qui était relatif à « la langue qu'ils utilisaient à la maison », avait obtenu les résultats suivants : français : 0,68% ; bambara : 02,86% ; sérère : 02,97% ; toucouleur : 08,43% et wolof 75%. Ce travail est certes évocateur mais il ne peut donner que quelques renseignements sur la langue la plus utilisée à la maison. Se fiant aux chiffres, nous constatons que dans les maisons, le français occupe la dernière place avec un pourcentage n'atteignant même pas 1%. L'autre question est de savoir dans quelles circonstances les élèves utilisent en masse le français au lendemain de l'indépendance. L'étude de Jacques Champion (1974), se servant d'une « enquête sur les langues parlées au Sénégal par les élèves de l'enseignement primaire, une étude statistique réalisée par François Wioland en 1965 sur les 7 régions à l'époque », a résumé les zones d'emploi du français aux rubriques suivantes :

- À l'école : qu'en cas de nécessité ;
- À la maison : lorsqu'une autorité familiale vous y oblige ou qu'on ne connaît pas la langue d'un visiteur ;
- En ville : quand on aborde un inconnu ou qu'on n'est pas assuré de trouver un interlocuteur d'une même langue.

Si Thiriet a pu montrer que le wolof était la langue la plus utilisée par les élèves dans les maisons, Wioland aussi a révélé que le français n'était choisi presque qu'en cas d'absolue nécessité c'est-à-dire, après avoir épuisé toutes les possibilités avec les autres langues. Cela revient à dire qu'après l'accession du Sénégal à la souveraineté nationale, les jeunes sénégalais ne pratiquaient pas le français. Ils étaient alors réticents à son emploi.

Après ces premières études sur l'utilisation des langues au Sénégal post-indépendance, d'autres travaux se sont intéressés à ce déphasage entre le français, langue officielle (peu parlé), et les langues nationales, plus parlées mais peu valorisées. Cette situation est bien décrite par Moussa Daff (1998) qui soutient que « le français a un statut élevé et un corpus faible par rapport au wolof qui a un corpus important et un statut faible ». Cela pourrait être dû par ce grand fossé qui sépare le quotidien de l'élève sénégalais qui s'exprime plus par une langue africaine et la réalité qu'il découvre à l'école et qui est véhiculée par une langue qu'il ne rencontre presque que dans ces circonstances. D'un côté, il y a le milieu et les langues nationales qui absorbent l'élève, de l'autre, le français par le biais duquel il doit travailler. Ainsi, pour créer une bonne harmonie entre l'apprenant et son milieu, M. Daff propose : Le seul moyen de réconcilier l'élève africain à son environnement social n'est pas de lui apprendre une langue étrangère ou seconde mais bien de lui enseigner à lire et à écrire dans sa langue première ou dans la langue véhiculaire nationale qu'il parle déjà.

Ces propos reviennent clairement sur l'importance de la langue de l'enfant dans sa scolarisation. Elle l'attire et le motive en ne lui faisant point perdre du temps à penser en langue nationale pour ensuite transposer/traduire dans une autre langue avec un système totalement différent. Par ailleurs, ce constat de 1998 relatif au manque de pratique du français par les élèves est toujours d'actualité. Dans cette lancée, Harouna Dior (2020), par le biais d'un questionnaire destiné à 430 élèves de Terminale dans quatre lycées de Dakar et qui était relatif à l'utilisation des langues par ces derniers, a abouti aux résultats suivants :

- 71,64% des apprenants choisissent le wolof en classe avant l'arrivée du professeur contre 13,25% pour le français ;
- 91,17% des apprenants s'expriment en wolof dans la cour de l'école contre seulement 02,09 qui optent pour le français.

La seule circonstance dans laquelle les apprenants s'expriment en français est la suivante :

- En classe en présence du professeur parce que 97,20% des apprenants soutiennent être obligés, dans cette circonstance, à parler français.

Ces statistiques sont doublement révélatrices. Dans un premier temps, elles soulèvent la question du manque de pratique du français par les apprenants sénégalais qui n'utilisent cette langue que quand ils sont « dos au mur » c'est-à-dire, en cas d'absolue nécessité. Et pratiquement, le seul contexte dans lequel ils y sont contraints reste la période du déroulement du cours. Cela réduit considérablement leur contact avec cette langue. Dans un second temps, ce décalage entre une langue officielle qu'ils ne choisissent que très peu, et des langues nationales plus prisées dans les échanges quotidiens, soulève encore une fois la promotion de ces dernières pour les attirer, les réconcilier avec leur environnement mais aussi les aider à mieux comprendre sans passer par des détours par une autre langue.

C'est dans ce cadre où il est question de l'importance de la langue maternelle de l'enfant dans ses enseignements/apprentissages que nous insérons l'intervention de Jean Tabi-Manga dans la francophonie par les textes de Pierre Dumont. Il souligne :

En Afrique, les instances dirigeantes semblent oublier que c'est bien la langue maternelle qui permet le véritable décollage intellectuel de l'enfant. C'est elle qui lui donne la possibilité d'articuler sa pensée, de saisir son rapport au monde. Lui refuser de tirer profit de l'acquis du substrat linguistique dans l'apprentissage du français, c'est lui ôter les moyens de répondre au besoin d'expression et de créativité. C'est pourquoi l'enseignement du français doit s'appuyer sur les langues africaines.

Pierre Dumont (1992, p.133)

La réflexion de Jean Tabi-Manga prône une symbiose français/langues africaines d'autant plus qu'il en vade l'intérêt de l'apprenant africain. Comme il l'a précisé dans la dernière phrase, le français est obligé de passer par les langues nationales si on veut que l'élève africain soit concerné. Autrement dit, le français à lui seul serait impuissant d'attirer les élèves africains. Vu le statut de chacune des parties, pour un enseignement plus attirant, il semble être urgent de réserver enfin une place plus respectable aux langues nationales afin d'intéresser les apprenants. Des décennies après cette intervention, l'idée de la légitimité et de la nécessité du recours aux langues nationales à l'enseignement fondamental, jadis partagée par Cheikh Anta Diop, l'est toujours par plusieurs intellectuels comme Fary Silate Ka. Dans ce cadre, Mamadou Cissé (2005, p.114), rappelle que ce choix de la langue française au détriment des langues nationales présente des impacts négatifs dans le sens que sur le plan éducatif « il entrave le développement cognitif de l'enfant en le plaçant d'emblée devant des barrages lourds de conséquences pour la suite de son apprentissage ».

Par ailleurs, reste à savoir qu'en plus des apprenants, les chaînes de télévision sénégalaises utilisent beaucoup plus les langues nationales dans bon nombre de leurs programmes. Entre 2014 et 2019, Harouna Dior (2020) a pu lister quelques



programmes des chaînes télévisées sénégalaises afin d'étudier les langues qui y dominent. Hormis le journal télévisé qui est en français, nous avons trouvé les résultats suivants :

- **RTS** : sur 20 programmes, 14 sont en langues nationales (*kenkeliba, jeek ak kerem, Al mizaan, Deñ kumpa, Takusaan, Xaima xam xam, Tafsir du coran, Waxtaanu koor, Entretien avec, Le grand soir, Al Houda, Jokkoo, Al Bayaan, Reeni kom kom*) contre seulement 06 en français (*Galaxy sport, le point, Parlons santé, Point de vue, la grande causerie, Lis thé, ratures*) ;
- **TFM** : Sur 28 programmes, les 27 sont en langues nationales (*Jakarloo bi, face toface, yeewuleen, Wareef, CEil du tigre, Ngonal, Faram face, Week end starts, Wakhtan ak, Jongante, Na woon demb, Hello ado, Kouthia show, Khew khewou diine ji, Sira, Aljuma, Firigent, Li ci penc mi, Quartier général, Yeewtere, Sama keur, Dakar ne dort pas, Wiiri wiiri, Un café avec..., Nafi, Pod et Marichou, Xalaas*) contre 01 en français (*Sport à la une*) ;
- **2STV** : Sur 24 programmes, 21 sont en langues nationales (*Vous et moi, Suukëru koor, Kaddu diine ji, Urgences, Dudal Guraana, Keur gui, Encore +, Maîtresse d'un homme marié, Idoles, Tafsir Khourane, Al Amine, Le Grandrendez-vous, Elles sont toutes belles, Confrontation, Tout se discute, Bantamba, Hayoo, Yeela, Xel ak xol, Arru mbedd, Ça me dit mag*) contre 03 en français (*Sport 2S, Décryptage, Impressions*) ;
- **SENTV** : sur 23 programmes, 22 sont en langues nationales (*Sama woudiou toubab, Yobalou koor, Sen show, Teuss, Yendou leen, Feem cikeur, Guiss guiss, Sen jotaay, Tontou sms, Racc, Sen santé, Sama gokh, Entre nous, fem ci Islam, An nour, Sen diine, Li ci reewmi, Sen xeweul, Eutou keurou diine yi, Grand combat, Sen wergui yaram, Galsen sur scene*) contre 01 en français (*Toute la vérité*)
- **WALF TV** : sur 08 programmes, 06 sont en langues nationales (*Sa ndiogou, Petit dej, selebe yoon, Diine ak diamono, Fatwa, Wer Werle*) contre 02 en français (*Actu7, Opinion*)

## 2. Quelques facteurs bloquants

Malgré les constats relatifs au grand fossé entre la pratique du français et celle des langues nationales, et le désir de promouvoir ces dernières, il faut noter un manque de concrétisation de cette idée de les hisser à un palier plus important. Plusieurs facteurs pourraient être indexés comme étant les causes de cet « échec ».

### 2.1. Des lenteurs dans la volonté politique

D'abord, tout juste après l'indépendance du Sénégal en 1960, le président Léopold Sédar Senghor a voulu continuer avec la langue française comme langue d'enseignement. Quant aux langues nationales, elles restent les plus utilisées par les populations mais sans statut officiel. En ce moment, vu ce qu'en pensait Senghor, il n'était pas question que le français soit substitué par ces langues locales. Pour lui, le français est un cadeau d'une grande noblesse, une opportunité à ne pas monnayer si facilement. D'ailleurs, il a généralement chanté les bienfaits de cette langue à laquelle il a donné des attributs universels. C'est dans ce cadre que s'inscrivent ces propos de L.S. Senghor lorsqu'il loue la Francophonie et la langue française en ces termes :

Au moment que, par totalisation et socialisation, se construit la Civilisation de l'Universel, il est, d'un mot, question de nous servir de ce merveilleux outil, trouvé dans les décombres du Régime colonial. De cet outil qu'est la langue

française. La Francophonie, c'est cet Humanisme intégral qui se tisse autour de la terre : cette symbiose « des énergies dormantes » de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire.

Léopold Sédar Senghor (1962, p.844)

Avec cette posture dans laquelle Senghor a placé le français, les langues nationales n'avaient aucune chance d'être choisies au détriment du français. Cette option n'était pas envisageable dans ces circonstances.

Néanmoins, même s'il avait opté pour la continuité avec le français, il réclamait son ancrage en même temps dans les valeurs traditionnelles africaines. Mais cet intérêt pour ces coutumes africaines n'a pas fait de lui un véritable défenseur de ces langues africaines qu'il pense être dans l'impossibilité de remplacer le français. C'est donc pour cette raison que l'idée d'une quelconque substitution ne l'emballait guère. Dans ce sens, Elhadji Abdou Aziz Faty (2014) a rappelé que sous Léopold Sédar Senghor, la politique linguistique étant floue à l'égard des langues nationales occasionna des différends entre lui et certains nationalistes comme Cheikh Anta Diop, Pathé Diagne, Majmouth Diop, entre autres, qui portaient beaucoup d'espoir à elles. Mais puisque cette idée ne sied pas au point de vue du Président de la République, ce n'est pas le lendemain que leur vœu de voir les langues nationales occuper une place honorable se sera réalisé. Ce n'est qu'après plus d'une décennie après l'indépendance du Sénégal, plus précisément en 1971 qu'un décret n°71-566 du 21 mai 1971 portant sur la transcription des langues nationales a été signé. Ce décret fut complété par le décret n° 72-702 du 16 juin 1972. Il faudra attendre encore quelque six années après cette « transcription » pour qu'en 1978, la Constitution sénégalaise (celle de 1963 révisée) en son article 1 dans lequel était stipulé que le français est la langue officielle, reconnaisse désormais six langues « vernaculaires » que sont le diola, le malinké, le pulaar, le soninké, le sérère et le wolof comme langues nationales. Dans cette situation à propos de « la vie » des langues nationales décrite par M. Faty nous remarquons cette lenteur dans la reconnaissance de seulement six langues. Il a fallu onze ans après l'indépendance du Sénégal pour que la transcription soit réalisée et dix-huit ans pour reconnaître « officiellement » seulement six langues comme langues nationale. Cette année coïncide avec les premiers essais d'insertion des langues nationales dans l'élémentaire avec les classes télévisuelles. Cette lenteur est considérée pour certains nationalistes comme un manque de volonté.

D'ailleurs, pour maîtriser cette passivité notée dans la promotion des langues nationales sénégalaises, nous nous sommes servi des différentes périodes constatées par Pépin Faye (2013, pp.116-117) la concernant. Voici les trois étapes majeures sur lesquelles il est revenu :

- 1960-1978 : absence de statut officiel des langues nationales ;
- 1978-2001 : reconnaissance des six langues nationales (diola, malinké, pulaar, soninké, sérère, wolof) ;
- À partir de 2001 : massification du nombre de langues ayant obtenu le statut de langues nationales.

Cependant, même si la volonté de promouvoir les langues autochtones semble être affichée, il faut remarquer de façon flagrante cette lenteur dans l'élaboration de cette revalorisation. Si nous nous référons aux phases précisées, nous voyons clairement qu'il aura fallu plus de dix ans après l'indépendance du Sénégal avant de reconnaître



seulement six langues nationales. En ce moment-là, elles n'étaient pas outillées pour jouer un grand rôle.

## 2.2. *Non aboutissement des phases d'essai*

Après avoir senti la nécessité de promouvoir les langues nationales, les gouvernants sont, à maintes reprises, passés à l'action. Néanmoins, par diverses raisons, ces phases d'essai se sont soldées par des échecs. Autrement dit, malgré les nombreuses initiatives prises, les résultats ont été souvent jugés décevants. À l'aide d'un tableau, présentons les étapes majeures des phases d'essai concernant l'introduction et la promotion des langues nationales dans l'enseignement sénégalais. Il y a eu au moins quelques phases d'essai de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement comme nous le montrons dans le tableau ci-dessous.

Méthodes	Année	Niveau	Problèmes rencontrés
10 classes télévisuelles	1978 à 1984	Élémentaire (les deux premières années du primaire Wolof et (mais aussi essai avec le sérère) avec comme support la télévision	Réticence des parents à l'égard des supports tv et radios ; Le livre reste le principal support pour l'enseignant ; Problèmes techniques ; Manque de matériels didactiques
7 classes non télévisuelles	1979 à 1984	Élémentaire avec comme support la radio : utilisation joola, seereer, pulaar, wolof.	
Les classes pilotes	1987	25 classes dans le préscolaire et 75 dans l'élémentaire	Le français utilisé dans les classes de l'élémentaire marginalise les langues nationales employées pourtant en CI et CP
Les écoles communautaires de base	1995	Éducation non formelle. Les ECB sont destinées aux enfants non scolarisés ou déscolarisés de 9 à 14 ans mais aussi aux adultes souhaitant une alphabétisation	Faible participation de l'État dans le financement du secteur privé ou des organismes internationaux ; Faible implication de l'État dans sa gestion

Phase d'essai de 2002 dans le cadre la promotion des langues nationales	Octobre 2002 à juillet 2008	Élémentaires avec 155 classes tests pour six langues nationales que sont le wolof, le pulaar , le joola, le seereer, le soninké, le mandinka	Insuffisance d'instrumentalisation des langues nationales ; Réticence dans leur utilisation dans tous les niveaux du secteur formel ; Absence de suivi et d'encadrement décourageant les enseignants ; Absence de moyens didactiques pour les cours
---	-----------------------------	--	--

Presque toutes ces phases d'essai n'ont pas abouti car elles présentent rarement de bilans afin de proposer des recommandations. Tout laisse croire que malgré les problèmes énumérés dans le tableau ci-dessus, il y aurait des réticences de la part des politiques en ce qui concerne la promotion des langues nationales.

### 2.3. *Préservation des relations interethniques*

Si le français était maintenu comme langue officielle après l'indépendance, c'est parce que non seulement il était la langue « disponible et opérationnelle » mais aussi avec le statut « officiel » à lui seul, il priverait le Sénégal des guerres interethniques. Mais aujourd'hui, même si nous disposons de plusieurs langues nationales, ces dernières sont-elles assez outillées pour être hissées au statut de langues officielles. Avec cette multitude de langues nationales, quel format sied mieux pour qu'au moins quelques-unes d'entre elles puissent bénéficier d'un statut plus honorable. Hisser toutes ces langues au statut de langues officielles mais au moins, le Sénégal peut oser démarrer avec quelques langues nationales.

Si nous nous référons à la division qu'a faite Marcel Diki-Kidiri (cité par Émelie Larsson (FRA 2003, VT 2006, pp.2-3) de la situation linguistique en Afrique, nous verrons se dessiner trois paliers :

- Langues de « crête » qui sont les langues ayant des fonctions officielles et qui occupent le sommet de l'échelle ;
- Langues de « masse » qui sont les langues véhiculaires et qui se placent au milieu ;
- Langues de « base » qui sont les langues vernaculaires se retrouvent au dernier niveau.

Dans le même temps, nous rappelons que le Sénégal vit un multilinguisme à plus de deux (02) langues avec le format suivant : Langues de base+ langue de masse+ langue de crête. À savoir que les langues de base sont les langues vernaculaires, la langue de masse est le véhiculaire wolof et la langue de crête est la langue officielle le français. Au moins, avec ce schéma dans lequel le français a le seul statut de langue officielle, il y aurait moins de risques pour des agitations sectorielles de certaines ethnies. Quoiqu'il en soit, même si certaines langues locales ont beaucoup plus de locuteurs que d'autres, au moins elles sont presque toutes dans la même station avec le même statut de langues nationales. C'est d'ailleurs, l'une des raisons qui feraient douter le Sénégal dans le choix d'un bilinguisme français/langue de masse (celle qui est la plus parlée) à côté d'une politique linguistique qui continuerait à promouvoir les autres langues. La situation diglossique que nous vivons au Sénégal, un pays dans lequel les langues

nationales, surtout le wolof, occupent presque tout le terrain, semble mettre à nu toutes ses limites. Elle réserve une petite part à ces dernières.

Le français, étant une langue avec laquelle beaucoup de pays africains notamment le Sénégal ont partagé des moments historiques très forts, reste très ancrée dans les valeurs africaines. Rayer cette langue « unificatrice » de la carte linguistique sénégalaise pourrait ne pas être l'option à choisir demain par les politiques linguistiques sénégalaises. Ces dernières se trouvent entre le marteau de la nécessité de promouvoir les langues nationales et l'enclume de la préservation des relations interethniques. Vu la situation, le maintien du français semble être l'option du milieu car il continue à lier les relations héritées de la colonisation et à maintenir une paix interethniques, gage de sécurité sociale. Cette « prudence » du Sénégal l'oblige à maintenir cette hiérarchisation dans sa carte linguistique. Elle le contraint alors à tenir compte de cette pluralité de langues pour ne « choquer » aucune d'entre elles. En tout cas, c'est une question très complexe car avec les déplacements des populations, plusieurs peuvent se retrouver un même lieu. Dans ces circonstances, quelle langue choisir sans engendrer des frustrations ? Pour le cas du Sénégal où il existe une multitude de langues nationales, il est plus difficile d'opérer un choix entre ces dernières. Dans certains pays comme le Burundi, la situation semble être moins complexe puisque le Kirundi est parlée par plus de 90% des burundais. Elle a un statut de langue officielle avec le français et l'anglais depuis. Comme le précise Jaromír Kadlec (2008, p.19), « tous les Burundais d'origine parlent la même langue, le kirundi (langue bantoue) très proche du kinyarwanda, langue parlée au Rwanda. » Il est nécessaire de rappeler quelques articles cités par Kadlec et qui montrent le statut élevé que cette langue nationale a dans ce pays :

- Avant 1992, le kirundi et le français étaient considérés comme les deux langues officielles ;
- La Constitution de 1992, en son article 10, précise que les langues officielles sont le kirundi et les autres langues déterminées par la loi ;
- La Constitution de 2004, en son article 5, en plus des dispositions de celle 1992, renforce «les pouvoirs» du kirundi en précisant : « tous les textes législatifs doivent avoir leur version originale en kirundi ».

De ce point de vue, nous concluons que le kirundi a un degré d'officialité très élevé contrairement au statut des langues nationales au Sénégal qui ne remplissent pas cette fonction. D'ailleurs aucune d'elles n'a jusqu'ici été promue au statut de langue officielle.

Par ailleurs, il faut rappeler que dans sa politique de rendre inclusive la promotion des langues nationales, le Sénégal a, à-peu-près, les mêmes difficultés que l'Union africaine (UA qui a vu le jour le 09 juillet 2002 des restes de l'Organisation de l'unité africaine(OUA) créée le 25 mai 1963). Selon Birame Sarr (2017, p.18), le but de la politique linguistique mise en place par l'UA est « de pérenniser les apports des langues héritées de la colonisation faisant pour l'institution d'office de langues de travail, d'aider au développement des langues véhiculaires qui sont déjà dans une dynamique d'expansion et enfin de revitaliser les minorités linguistiques afin de les préserver d'une mort certaine » .

Cette comparaison nous a permis de faire quelques constats :

- Le Sénégal et l'Afrique tiennent beaucoup compte de ces langues du colonisateur qui occupe toujours la première place ;
- Avec le nombre pléthorique de langues nationales, il serait difficile de les hisser toutes au sommet ;
- Le souci d'éviter de piétiner certains groupes linguistiques.
- L'intention de préserver les bonnes relations interethniques.

Ce dernier constat favorise beaucoup le maintien français comme seule langue officielle.

Ce souci de préserver la diversité ethnolinguistique que vit le Sénégal est évoqué par Sileymane Diallo (2019, p.33) qui rappelle que le statut d'être seule langue officielle du Sénégal permet au français d'unir la Nation afin d'éviter des différends qui naîtraient du choix d'une langue nationale ou d'une autre au détriment des autres. Ainsi, il souligne, ce choix assure : « la sauvegarde de l'unité nationale et la coexistence harmonieuse des différents groupes ethniques incarnés par les langues nationales. » Cette prudence ralentit certes la promotion des langues nationales mais elle assure au moins une cohabitation interethnique dans un espace stable dans lequel les différents peuples communiquent sans peur. Évidemment aucune ethnie ne serait aisément d'accord qu'une autre langue nationale soit élevée au statut de langue officielle au détriment de la sienne.

C'est pour éviter ces éventuelles agitations que la politique linguistique sénégalaise semble être dubitative quant au choix d'une langue nationale à élever au rang de langue officielle. Du coup, sont exclus :

- un bilinguisme français / une langue de base qui pourrait créer des frustrations de la part des autres ethnies « laissées en rade » ;
- La promotion « en masse » que Sileymane Diallo définit comme étant la promotion de toutes les vingt-et-une langues codifiées au statut de langues officielles. Cette option qui élimine le français semble doublement risquée. D'abord nous ne sommes pas convaincu de l'aptitude et de l'opérationnalité de ces langues pour suppléer le français. Ensuite, hormis la difficulté à la faire prospérer, elle peut être sources de divisions.
- tout choix d'une langue nationale au détriment des autres.

Cette situation donne beaucoup de chances à la langue française grâce à son caractère « neutre » mais elle limite les langues nationales au statut de langues de communication de masse. Ceci pour rappeler que ce souci basé sur la sauvegarde d'une certaine stabilité ethnolinguistique a beaucoup ralenti les efforts des gouvernants dans le sens d'une promotion effective des langues nationales.

## Conclusion

Il est clair que le Sénégal, dans sa politique linguistique, se dit clairement vouloir viser deux objectifs majeurs à savoir le maintien du français comme langue officielle et la promotion des langues nationales. Mais il faut reconnaître qu'il a éprouvé d'énormes difficultés en ce qui concerne la concrétisation de ce deuxième but. D'abord, des lenteurs sont notées depuis toujours dans les décisions à prendre dans le cadre de cette promotion ; ensuite il existe beaucoup de blocages comme ce désir de préserver les rapports ethnolinguistiques, gages d'une paix sociale. Ce qui fait douter le Sénégal

dans tout choix d'une langue nationale au statut de langue officielle. Il semble être dans une situation très embarrassante car :

- La promotion « en masse » c'est-à-dire, de toutes les langues nationales, n'est pas une chose facile à réaliser matériellement mais aussi dans de brefs délais ;
- Le choix d'une ou de quelques-unes des langues nationales au détriment des autres pourrait être source d'agitations ;
- Le maintien exclusif du français comme langue officielle est peut-être facteur de stabilité sociolinguistique mais ralentit en même temps les efforts dans le sens de la promotion des langues nationales.

Cette situation « oblige » le français à garder seul ce statut puisque malgré les différentes phases d'essais que le Sénégal a réalisées et qui n'ont pas abouti, il faut reconnaître qu'il lui reste beaucoup à faire dans son combat à promouvoir ses multiples langues nationales.

### Références bibliographiques

- CISSÉ, Mamadou.2005. « Langue, état et société au Sénégal »in *Revue électronique internationale des sciences du langage SUDLANGUES* n° 5, pp99-133. (En ligne)<http://www.sudlangues.sn/>
- CHAMPION, Jacques. 1974.*Les langues africaines et la francophonie. Essai d'une pédagogie du français en Afrique noire par une analyse typologique des fautes.* Ed Mouton, Paris-la Haye.
- DAFF, Moussa.1998. « L'aménagement linguistique et didactique de la coexistence du français et les langues nationales au Sénégal ». *Diversité Langues*. En ligne. Vol.III. Disponible à <http://www.uquebec.ca/diverscite>
- DARD, Jean.1826. *Grammaire wolofe : ou méthode pour étudier la langue des noirs qui habitent les royaumes de Bouba-Yolof, de Walo, de Damel, de Bour-Sine, de Saloume, de Baole, en Sénégambie ;* suivie d'un appendice. 213p, Paris : Imprimerie royale.
- DIKI-KIDIRI,Marcel.2004.« *Multilinguisme et politique linguistique en Afrique* ».Langage, langues et cultures d'Afrique noire. Université Paris7-Denis Diderot : France`consultable sur <http://www.francophonie-durable.org/documents/collogue-ouaga-al-dikikidiri.pdf#seach=%22Marcel%20Diki-Kidiri%2C%20Typologie%22>
- DIALLO, Sileymane.2019. « La problématique de la promotion des langues nationales sénégalaise au statut de langues officielles in *ABUDof journal of humanities*, Department of french, ABU, Zaria, Nigeria, , vol.2 , N° 8, pp 24-48
- DIOP, Cheikh Anta .2009. *Nations nègres et cultures.* Présence africaine. 4<sup>e</sup> éd
- DIOR, Harouna.2020. *Compétences linguistiques en productions écrites et orales des élèves de Terminales.* Thèse de doctorat, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
- DUMONT, Pierre.1992.*La francophonie par les textes.* EDICEF/AUPELF. p 133

- FALL, Moussa. 2003. « La baisse de niveau des élèves en français : mythe ou réalité. (le cas du Sénégal). In *Revue électronique internationale des sciences du langage SUDLANGUES*. Pp 150-161
- FATY, Elhadji Abdou Aziz. 2014. « Politiques linguistiques au Sénégal au lendemain de l'indépendance. Entre idéologie et réalisme politique », *Mots. Les langages du politique* n°106, pp 13-26. (En ligne) <http://journals.openedition.org/mots/21747>
- FAYE, Pépin. 2013. « Les langues nationales dans le système formel au Sénégal : état des lieux et perspectives » in *Glottopol Revue de sociolinguistique* n° 22, pp114-135 (En ligne) <http://www.univ-roen.fr/dyalang/glottopol>.
- HARDY, Georges. 1917. *Une conquête morale : l'enseignement en A.O.F.* Armand Colin, Paris.
- KADLEC, Jaromír. 2008. « Particularités lexicales du français au Burundi » in *Écho des études romanes*, vol.4 n°1, pp 19-27
- LARSSON, Émelie. 2006. *Les politiques linguistiques au Sénégal et au Maroc. Comment ces pays ont-ils réussi à réaliser les buts qui constituent la déclaration d'Hararé ?* Directrice : Suzanne Schlyter FRA 2003, VT 2006, Université de Lund, Institut d'études romanes. pp 2-3
- REYNAUD-PALIGOT, Carole. 2020. *L'école aux colonies. Entre mission civilisatrice et racialisation, 1816-1940*, éd Champ Vallon.
- SARR, Birame. 2017. *Plurilinguisme et traduction au Sénégal : le rôle de la traduction pour la reconnaissance des langues nationales et la promotion d'une politique des échanges linguistiques*. Thèse de doctorat. Vol 1, Université Toulouse-Jean Jaurès.
- SENGHOR, Léopold Sédar .1962. « Le français, langue de culture ». in *Esprit* n° 311, Pp 837-844
- SPAËTH, Valérie. 2001. « L'enseignement du français en A.O.F » in *Revue le français d'aujourd'hui*, 2001/1 n° 132 .Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2001-1-page-78.htm>